

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit tesakrepp 4439
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation bande adhésive
- 1.3 Producteur/fournisseur : tesa SE
Hugo-Kirchberg-Str. 1
D-22848 Norderstedt
Allemagne
Tel.: +49-40-88899-101
- Service chargé des renseignements : tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité
dirk.lamm@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-2977
tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité
jessica.erwin@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954
Dr. Dirk Lamm
Dr. Jessica Erwin
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, D-22848 Norderstedt
à temps fermés: +49-40-88899-0 ou +49-40-88899-9111

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- 2.3 Autres dangers This product doesn't consist of any halogenated organic compounds (AOX),
Nitrates, Heavy Metals (sigma<100 ppm) and Formaldehyde.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : Support: Voile de cellulose
Adhésif: Mélange de caoutchouc naturel et de résines, chargé de pigment colorant (substance de charge)
Couche de separation: Base de polymère de acetate d'vinyle
- Composants contribuant aux dangers: néant
- SVHC exempt de SVHC ou < 0,1 %
- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu not applicable

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- après inhalation : néant

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

Nom du produit tesakrepp 4439

(suite de la page 1)

- après contact avec la peau : Rincer à l'eau chaude
Le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux : néant
- après ingestion : néant
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut être dégagé en cas d'incendie :
oxydes d'azote (NOx)
oxyde de carbone (CO)
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
Porter un appareil de protection respiratoire.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

Nom du produit tesakrepp 4439

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
- Indications complémentaires : Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Protection respiratoire : non nécessaire.
- Protection des mains : Non nécessaire.
- Protection des yeux : non nécessaire.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales.	
· Aspect:	
Forme :	solide
Couleur :	blanc
Odeur :	presque inodore
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
· Auto-inflammabilité :	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité :	non déterminée
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble
· Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0,0 %
· Teneur en substances solides :	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

Nom du produit tesakrepp 4439

(suite de la page 3)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :** libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)
- **Indications générales :** En général non polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Energy recovery by incineration in an approved waste incineration plant.
Consider the applicable regulations of the country, the State or local area.
For larger amounts of waste: consult the authorities prior the disposal.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

Nom du produit tesakrepp 4439

(suite de la page 4)

· Catalogue européen des déchets	
15 01 02	emballages en matières plastiques
· Information supplémentaire sur la numéro des déchets:	Tenez compte, que la déclaration d'un numéro des déchets doit être conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CE et 75/442/CEE (Catalogue européen des déchets) et spécifique à la branche. La Classification mentionnée ci-dessus n'est qu'une proposition possible.
· Emballages non nettoyés :	
· Recommandation :	Elimination des déchets relative aux prescriptions légales. Les emballages vides peuvent être éliminés par DSD / Green Dot.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classification complémentaires selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II :** néant
- **Indications sur les restrictions de travail :** néant
- **Règlement en cas d'incident :** néant
- **Classe de pollution des eaux :** En général non polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 06.03.2019

Numéro de version 30

Révision: 06.03.2019

Nom du produit tesakrepp 4439

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique :

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité

· Contact :

tesa SE: Dr. D. Lamm, Phone: +49-40-88899-2977, Email: dirk.lamm@tesa.com

tesa SE: Dr. A. Koeth, Phone: +49-40-88899-3938, Email: anja.koeth@tesa.com

· Acronymes et abréviations:RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente